

Planification cantonale VTT



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la mobilité SMO
Amt für Mobilität MobA



Table des matières

1	Volet contextuel	3	2.2	Stratégie ciblée	16
1.1	Mission	3	A1.	Officialiser le réseau d'itinéraires VTT	16
1.1.1	Cadre légal	3	A2.	Renaturaliser les itinéraires non officiels	19
1.1.2	Enjeux	3	A3.	Développer les installations pour VTT	20
1.1.3	But	4	A4.	Développer les équipements VTT	22
1.1.4	Structure de la planification cantonale VTT	4	A5.	Définir un balisage et une signalétique propres à la pratique du VTT	23
1.2	VTT : introduction à la thématique	5	A6.	Assurer l'entretien du réseau	24
1.2.1	L'essor du VTT	5	A7.	Adapter l'offre transports publics / remontées mécaniques	25
1.2.2	Pratiques et profils des vététistes	5	B.	Soutenir et guider les partenaires impliqués	26
1.2.3	Système VTT	6	C.	Promouvoir l'offre VTT	27
1.2.4	Équipements VTT	7	D.	Sensibiliser les publics-cibles	28
1.3	Cohabitation	9	3	Volet opérationnel	29
1.4	Responsabilité	9	A1.	Officialiser le réseau d'itinéraires VTT	29
1.5	Infrastructures VTT existantes dans le canton	9	A2.	Renaturaliser les itinéraires non officiels	29
1.5.1	Itinéraires VTT	9	A3.	Développer les installations pour VTT	30
1.5.2	Installations pour VTT	9	A4.	Développer les équipements VTT	30
1.5.3	Équipements VTT	10	A5.	Définir un balisage et une signalétique propres à la pratique du VTT	30
1.5.4	Conclusion	10			
1.6	Étapes de l'élaboration du réseau VTT	11			
2	Volet stratégique	12			
2.1	Stratégie cantonale de mobilité	12			
2.1.1	Vision cantonale	12			
2.1.2	Stratégie globale	13			

1 Volet contextuel

1.1 Mission

1.1.1 Cadre légal

L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les voies cyclables (RS 705) et de la loi cantonale sur la mobilité (LMob, RSF 780.1) a inscrit les itinéraires de loisirs, dont fait partie les itinéraires VTT, dans la loi. Alors que la loi fédérale décrit et donne les buts de ce qu'est un réseau de voies cyclables pour les loisirs, la LMob définit le cadre légal.

La mobilité au sein du canton est organisée par la stratégie cantonale de mobilité dans laquelle figure le plan des réseaux des itinéraires officiels de loisirs. Ce dernier est planifié par la Direction du développement territoriale, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), par l'intermédiaire du Service de la mobilité (SMo), en collaboration avec l'Union fribourgeoise du tourisme (UFT). C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent plan cantonal VTT.

1.1.2 Enjeux

La pratique du VTT ne cesse de croître depuis plusieurs années en Suisse, et ce encore davantage depuis l'arrivée de l'E-VTT¹. Selon les indicateurs actuels, cette tendance va perdurer. Le canton de Fribourg, terrain propice à l'activité VTT de par la diversité de ces paysages et ses remontées mécaniques, est évidemment concerné par cette évolution. Il compte de nombreux pratiquants (de manière indépendante ou dans des clubs et associations) et pourtant l'offre en matière d'itinéraires et d'installations VTT est faible.

L'État, qui a pour mission d'encourager et de promouvoir la pratique sportive locale, a pris conscience des attentes de la population en matière d'infrastructures pour pratiquer le VTT et des nombreux enjeux qui entourent sont développement.

Economie

Il veut également profiter du VTT pour offrir aux régions de nouvelles perspectives en termes de tourisme « 4 saisons » et de loisirs de proximité. Le VTT est un sport populaire qui est en mesure d'impacter positivement de nombreux acteurs économiques et générer de la valeur ajoutée. Ce potentiel économique ne pourra être exploité que si des investissements seront réalisés dans les infrastructures et la commercialisation d'offres touristiques pérennes. Dans les réflexions menant à ces investissements, les attentes des différentes parties concernées doivent être prises en considération qu'il s'agisse des pratiquants, des propriétaires fonciers, des acteurs touristiques, des prestataires des services de mobilité (transports publics et remontées mécaniques) et des organismes de protection de la nature.

Environnement

En développant l'activité VTT sur l'ensemble du territoire cantonal, au travers d'un réseau d'itinéraires cohérent et attractif, l'État a la volonté de déployer un outil permettant aux Fribourgeois de pratiquer une activité sportive ou de loisirs de proximité, mais aussi de répondre aux attentes des touristes et ce dans une pratique du VTT responsable. Cette notion est une préoccupation réelle de l'État où elle est prise en compte pour l'ensemble du déploiement de l'activité dans le canton de Fribourg, tant d'un point de vue environnemental, économique que social.

La définition d'un réseau VTT sûr, performant et attractif permettra de canaliser la pratique de ce sport et de responsabiliser les pratiquants, individuellement et collectivement aux enjeux environnementaux. Cela se traduira par une diminution de l'activité humaine dans les secteurs hors réseau et contribuera à mieux protéger les forêts et, de manière plus générale, la nature.

¹ Vélo tout terrain à assistance électrique

Santé et sécurité

La promotion de la pratique du VTT contribuera directement à la lutte contre la sédentarité. Une prévention efficace devra accompagner la promotion du VTT dans le but de rendre la pratique sûre pour ses pratiquants.

Le VTT se pratique dans des zones accueillant d'autres activités de loisir, en particulier promeneur et randonneur. Le plan cantonal VTT offre l'opportunité de créer un réseau tenant compte des besoins et attentes de ces différents types d'activités, tout en proposant des principes destinés à sensibiliser les pratiquants aux règles de cohabitation.

1.1.3 But

L'État a pour volonté de mettre un cadre à la pratique du VTT. Pour ce faire, le plan cantonal VTT a pour objectif de :

- ◆ développer un réseau d'itinéraires VTT cohérent et attractif ;
- ◆ de canaliser la pratique du VTT pour réduire la pression sur la nature et l'environnement ;
- ◆ encourager un tourisme durable, local dans un esprit de loisir de proximité.

Pour atteindre ces objectifs, l'État se dote d'une structure opérationnelle pérenne permettant de réunir et sensibiliser toute la communauté des acteurs concernés par le développement du VTT. La protection des écosystèmes et l'utilisation responsable des ressources naturelles sont également prises en compte.

Le VTT et sa pratique offrent la possibilité à tout un chacun d'accroître son lien avec la nature et participent au bien-être en général. Cet impact sociétal ne doit pas être négligé.

1.1.4 Structure de la planification cantonale VTT

La planification cantonale VTT se décompose en plusieurs documents :

- ◆ le Plan du réseau des itinéraires officiels VTT ;
- ◆ le présent document de planification du VTT.

1.2 VTT : introduction à la thématique

1.2.1 L'essor du VTT

La pratique du VTT est de plus en plus populaire en Suisse. Selon l'Office fédéral du sport, en 2020, 7.9% de la population suisse de plus de 15 ans pratique le VTT, soit environ 550'000 personnes. Au cours des cinq dernières années, cette discipline est devenue un vrai sport pratiqué par des personnes de tous âges, rattrapant même le ski et le football en nombre de pratiquants. Les statistiques de vente publiées par VéloSuisse attestent cette tendance : 190'804 VTT ont été vendus en 2021, dont 75'408 d'E-VTT.

L'image du vélo est en train de changer et cette activité compte de plus en plus d'atouts pour séduire tout un chacun. Jadis réservé aux sportifs aguerris, le champ d'action du VTT s'est nettement élargi avec l'essor du E-VTT. Sa pratique, tout comme celle du VTT musculaire, répond parfaitement au besoin grandissant d'un retour aux sources et à la nature et contribue au bien-être de la population.

1.2.2 Pratiques et profils des vététistes

SuisseMobile est l'organisation spécialisée pour la coordination de la mobilité douce en lien avec les loisirs et le tourisme. Elle soutient, sur mandat de la Confédération et des cantons, tous les acteurs au cours de la planification des réseaux de VTT. Elle a publié en 2026 un Guide de recommandations Planification des infrastructures VTT. Trois profils de vététistes y sont distingués :

1. Axés sur l'activité physique
2. Axés sur la technique
3. Axés sur la descente

1. Axés sur l'activité physique	
Motivation	Être dehors dans la nature et profiter de liberté, faire des pauses gastronomiques
Types de chemins	Chemins de 2 mètres et plus large (par ex. routes forestières, routes d'exploitation)
2. Axés sur la technique	
Motivation	Expérience et confrontation avec les capacités techniques personnelles
Types de chemins	En montée : chemins de 2 mètres (par ex. routes forestières, routes d'exploitation) ; si disponible, remontées mécaniques ou transports publics En descente : chemins de 1 mètre (par ex. chemins de randonnées pédestre, singletrails, pistes VTT)
3. Axés sur la descente	
Motivation	Expérience de la descente
Types de chemins	En montée : remontées mécaniques ou transports publics En descente : trails exigeants, parcours spécialement construits (bikeparks, pistes VTT),
Catégories	Enduro : en dehors des bikeparks Parkistes : à l'intérieur des bikeparks

Le VTT est surtout pratiqué à partir du domicile (environ trois quarts de toutes les randonnées en VTT). Pour environ deux tiers des randonnées VTT, il n'y a pas de moyens de transport supplémentaires. Un cinquième des randonnées

VTT sont des randonnées d’une journée dans le cadre de vacances. La part des randonnées de plusieurs jours représente 5% de toutes les randonnées VTT. Une randonnée dure en moyenne deux heures.²

Ces informations, tirées du Guide de recommandations Planification des infrastructures VTT, sont utiles pour la planification du réseau des itinéraires VTT afin de pouvoir répondre aux besoins des différents usagers.

1.2.3 Système VTT

Les informations présentées dans ce chapitre proviennent également du Guide de recommandations Planification des infrastructures VTT de SuisseMobile qui distingue plusieurs types d’infrastructures de VTT.

1.2.3.1 Infrastructures de VTT

Tous les infrastructures VTT, officialisés dans le plan cantonal, constituent un « réseau de base », sur lequel l’offre et le produit touristique va être définie (cf. chapitre 1.2.3.2).

- > Trails (chemins de 1m) : c’est le type d’infrastructure le plus important et populaire. Il peut être divisé en deux catégories :
 - > Singletrails : Chemins étroits et non revêtus avec éléments techniques (Tech-Trails) comme des racines et des champs de pierres mais sans éléments techniques construits (Style-Trails). Sécurisés pour les degrés de difficulté « très facile » et « facile ». Généralement non aménagés exclusivement pour le VTT (utilisations mixtes et trafic bidirectionnel). Peuvent être évalués selon leur degré de difficulté (Tech-Trails) et peuvent aussi être destinés aux vététiste seules avec une signalisation adéquates.
 - > Pistes VTT (bike only) : Uniquement pour vététistes et monodirectionnel, si pas autrement signalé. Les tronçons à utilisations mixtes et trafic bidirectionnel sont signalés en conséquence. Les pistes VTT sont toujours évaluées selon un degré de difficulté et classés en deux catégories : Tech-Trails (chemins étroits et non revêtus, sans éléments construits ou aménagé) et Style-Trails (chemins plus larges et compactés, éléments construits ou aménagés par ex. sauts, virages). Exigences en matière de sécurité plus élevées que pour un singletrail.

Les trails peuvent désormais (cf. Guide de recommandations Planification des infrastructures VTT) être communiqué comme produit et offre indépendant sur la plateforme SuisseMobile.

- > Autres routes et chemins : il s’agit de l’ensemble des routes et chemins sur lesquels la pratique du vélo est autorisée (voies de 2 m et voies plus larges). Les autres utilisateurs les empruntent également.
- > Installations pour VTT : il s’agit d’installation sportive dédiée au VTT (centre d’entraînement, pumtracks, dirtparks, etc.) ; elles ne font généralement pas parties du réseau de chemins VTT.

Profils des vététistes	Singletrails	Pistes VTT	Autres routes et Installations pour chemins VTT	
axés sur l'activité physique	++	+	+++	++
axés sur la technique	+++	++	++	++
axés sur la descente	+	+++	+	++

Pertinence des différentes infrastructures VTT pour la planification, répartie selon les trois profils VTT. (+ faible, ++ moyenne, +++ élevée)

Fifure 1: Résumé profils des vetetistes et chemins utilisés

² SuisseMobile : Guide de recommandations Planification des infrastructures VTT, 2026

1.2.3.2 Itinéraires de VTT

Les itinéraires de VTT relient un point de départ et une destination. Ils empruntent et se composent des différentes infrastructures de VTT décrit dans le chapitre 1.2.3.1. Ils possèdent dans la plupart des cas un nom et un numéro ou une lettre qui figurent sur le champ d'itinéraire. Des itinéraires sans champ d'itinéraires sont aussi possibles. Les itinéraires avec champ d'itinéraires et numéro d'itinéraires sont coordonnées par la fondation SuisseMobile sur mandat des cantons. Ces itinéraires sont classifiés dans les catégories :

- ♦ itinéraires nationaux : ils traversent une grande partie de la Suisse et sont des liaisons linéaires avec plusieurs étapes. Ils portent un numéro à un chiffre.
- ♦ itinéraires régionaux : ils desservent des corridors d'importance régionale et suprarégionale et relient des origines et des destinations au-delà des frontières cantonales. Ils comprennent des liaisons linéaires ou des boucles avec, généralement, plusieurs étapes. Ils portent un numéro à deux chiffres.
- ♦ itinéraires locaux : ils constituent des liaisons linéaires ou des boucles comportant en général une seule étape. Ils traversent les paysages les plus beaux et les plus caractéristiques de la région concernée et s'adressent à un groupe cible spécifique. Ils portent un numéro à trois chiffres.
- ♦ autres itinéraires : il s'agit des itinéraires avec ou sans champ d'itinéraire. Les itinéraires avec champ d'itinéraire sont aussi représentés sur la plateforme SuisseMobile, mais sans description, car il s'agit d'une offre touristique cantonale seule.

Ces quatre catégories d'itinéraires représentent les meilleurs itinéraires (« best of ») en termes d'attractivité et sont référencés sur la plateforme SuisseMobile.

1.2.3.3 Degrés de difficultés

Les pistes de VTT peuvent être évaluées à l'aide de degré de difficulté. Leur prise en compte dès la planification augmente l'effet de guidage et favorise la prévention des accidents. SuisseMobile recense 5 niveaux de difficultés :

TRÈS FACILE	FACILE	MOYEN	DIFFICILE	TRÈS DIFFICILE
Novices	Débutants/Débutantes	Avancés/Avancées	Experts/Expertes	Virtuoses

1.2.4 Équipements VTT

Les équipements VTT font référence aux aménagements nécessaires sur les itinéraires permettant d'assurer le confort et la sécurité de la pratique du VTT et renforçant également leur attractivité. Ils comprennent notamment :

Systèmes de passage de clôture

Des itinéraires passent au travers d'espaces consacrés à l'agriculture. Des passages de clôture appropriés permettent de garantir l'accès dans les pâturages ainsi que d'emprunter les itinéraires pendant les périodes d'exploitation de manière libre et sûre. Une conception optimale des passages de clôture maintient le bétail dans son enclos et assure l'attrait des itinéraires par les utilisateurs. Le choix du système de passage de clôture se fait en tenant compte du genre de bétail, de l'utilisation de l'itinéraire et des ressources nécessaires en moyens financiers et personnel.



Bornes de recharges pour les E-VTT

Avec l'essor du E-VTT, il est nécessaire de pouvoir proposer des bornes de recharge sur le réseau d'itinéraires à proximité des installations. Cela permet aux pratiquants d'appréhender leurs tours en toute sérénité. De plus, leur emplacement profitera aux prestataires de services. La qualité des bornes proposées est importante : un système de recharge rapide et les câbles nécessaires pour éviter aux pratiquants de devoir transporter leurs chargeurs. Un système solaire peut être aussi une solution pour répondre aux besoins des sites non alimentés en électricités.



Supports à vélos

Ils contribuent à améliorer encore la qualité de l'expérience vécue par les pratiquants. En effet, plutôt que de devoir poser son vélo contre la façade d'un bâtiment, au sol, etc. un support à vélos adapté permet de recevoir plusieurs vélos tout en préservant encore une fois le matériel. Le support à vélo sont également importants dans les transports publics et sur les remontées mécaniques.



Stations de lavage pour vélos

Pouvoir laver son VTT après une sortie permettra de soigner son vélo ou celui loué par les commerces de cycles. Un tel aménagement permet aussi de préserver le matériel des prestataires de service, notamment les transports publics, les remontées mécaniques, les hôtels, mais aussi les divers moyens de transports individuels motorisés.



Set d'outillage pour vélos

Ce genre d'équipement est déjà connu pour les sports d'hiver dans les stations de ski, des solutions offrant un outillage de base pour permettre un réglage ou une réparation de vélos sont encore trop rares dans le canton. Nombreuses sont les interventions qui doivent être effectuées en cours de chemin (gonflage de pneu, réglage de selle, etc.) et offrir ce genre d'équipement aux pratiquants permet d'augmenter encore d'un cran le succès de leur expérience pendant leur sortie ou séjour dans le canton.



Mobilier et outillage pour hôtels et autres hébergements

Un local à vélo sécurisé avec du mobilier et des outils adaptés permettant aux clients et de pouvoir entreposer leur vélo et matériel en toute sécurité ainsi que de faire de l'entretien et des réparations. Ce service peut être complété avec un point de vente de consommables de base (chambre à air, cartouche de CO2, etc.).



1.3 Cohabitation

L'utilisation des chemins de randonnée déjà existants pour la pratique du VTT permet d'utiliser les sols et la nature avec parcimonie. La séparation des chemins est examinée au cas par cas. Pour les offres destinées aux vététistes orientés vers la descente, une séparation avec la randonnée pédestre piétonne est nécessaire.

Des mesures de construction et de communication permettent d'assurer une bonne cohabitation lorsque les chemins sont empruntés par différents groupes d'utilisateurs, notamment les randonneurs et les vététistes³.

1.4 Responsabilité

La responsabilité individuelle est très importante lors de la pratique du VTT. En règle générale, en cas d'accident, les vététistes doivent en assumer la responsabilité.

Pour plus d'informations, voir le document « [Responsabilité en cas d'accident sur les infrastructures VTT Réponses aux questions les plus fréquentes](#) ». ⁴

1.5 Infrastructures VTT existantes dans le canton

L'État des lieux permet de saisir la situation du VTT dans le canton de Fribourg et a servi de base à l'élaboration du réseau d'itinéraires VTT figurant au plan.

1.5.1 Itinéraires VTT

En dressant le portrait du canton de Fribourg en matière de VTT, il a été possible de relever notamment que le Canton :

- ◆ comprend uniquement un seul itinéraire SuisseMobile qui traverse son territoire, le Panorama Bike qui est de catégorie nationale. Il représente 0.62% des itinéraires SuisseMobile ;
- ◆ les itinéraires du Grand Fribourg ;
- ◆ les itinéraires non-officiel en Glâne.

Ces quelques données ont confirmé que les conditions pour la pratique du VTT ne sont pas satisfaisantes dans le canton de Fribourg. Malgré cette situation, les vététistes sont nombreux à arpenter routes, chemins, forêts et montagnes fribourgeoises.

Effectivement, le premier inventaire qui a été réalisé sur le territoire cantonal (cf. chapitre 1.4, p. 15) recense près de 5'000 km d'itinéraires pratiqués régulièrement par les VTT et E-VTT. Bien que ces itinéraires exercent une certaine pression sur la nature et la forêt puisque qu'ils ne sont pas coordonnés, ce nombre démontre le potentiel du canton en matière d'itinéraires VTT et qu'il a tout pour se profiler comme destination phare en Suisse.

1.5.2 Installations pour VTT

Le canton de Fribourg dispose de quelques installations spécifiques VTT :

- ◆ 5 pumptracks situés à Bulle, Marly, Planfayon ainsi qu'à Châtel-St-Denis et Charmey, au départ de la télécabine ;
- ◆ 3 skillspark (ou parcours d'obstacles) situés à Châtel-St-Denis, Lussy ainsi qu'à Cremin ;

³ La fiche technique « [Randonnée et VTT – Outil décisionnel pour la cohabitation et la séparation](#) », publiée par l'Office fédéral des routes (OFROU), Suisse Rando et la SuisseMobile, sert de base à la planification.

⁴ Office fédéral des routes (OFROU), SuisseMobile : [Responsabilité en cas d'accident sur les infrastructures VTT Réponses aux questions les plus fréquentes](#), 2025

- ◆ 4 biketracks situés à Vaucens (Bulle) (parcours de Cross-country, à Treyvaux (le « BikeYard », terrain de dirt jump⁵ ainsi que dans les stations de remontées mécaniques de La Berra (parcours de downhill) et de Moléson.

Certaines de ces installations sont toutefois quelque peu vétustes comme les pumptracks de Marly et Planfayon. L'offre en installations spécifiques VTT est complétée par 2 pumptracks mobiles mises à disposition des communes par le canton de Fribourg, grâce au soutien de l'Office de la Circulation et de Navigation (OCN) et de l'Union Cycliste Fribourgeoise (UCF) et avec l'aide du Service du sport (SSpo).

Malgré ces offres et tout comme pour les itinéraires VTT, la situation dans le canton de Fribourg par rapport aux installations ne répond pas encore aux attentes des pratiquants :

- ◆ l'offre en installations reste disparate et non coordonnée;
- ◆ hormis à La Berra et à Moléson, le développement reste très faible dans les stations ;
- ◆ plusieurs installations existantes sont à renouveler ou à assainir ;
- ◆ il n'existe aucune offre en intérieur couverte ;
- ◆ il n'existe que très peu d'installations pour les pratiquants de haut niveau.

1.5.3 Équipements VTT

Le constat actuel démontre que les différents équipements font défauts et sont très rares sur l'ensemble du canton de Fribourg, notamment les passages de clôtures qui ne conviennent actuellement que très rarement pour les vététistes. Seuls deux hôtels sont labélisés « bike friendly » avec des aménagements en relation avec la pratique ou encore les bornes de recharge qui sont encore trop peu nombreuses et localisées en dehors des itinéraires.

1.5.4 Conclusion

Tous les groupes de vététistes sont représentés dans le canton de Fribourg, avec plusieurs écoles de vélo, des clubs qui comptent de nombreux compétiteurs de tous âges, des associations qui regroupent les pratiquants plaisirs, sans oublier les nombreux pratiquants solitaires.

Malgré la présence de toutes les catégories de pratiques et de pratiquants VTT et de 5'000 km d'itinéraires utilisés régulièrement et répartis un peu partout dans le canton, le canton de Fribourg ne bénéficie que de peu d'infrastructures et d'équipements propres au VTT. Le potentiel pour séduire les vététistes locaux et les touristes est cependant bien réel.

Dès lors, si le canton de Fribourg entend jouer un rôle sur le marché des destinations VTT, la mise en place du réseau d'itinéraires officiels VTT est nécessaire. Ces derniers permettent de canaliser les pratiquants sur des parcours qui répondront à leurs besoins. Les pratiquants locaux comme les touristes peuvent ainsi vivre une expérience VTT réussie à tous les niveaux et les différents acteurs économiques et touristiques du canton peuvent exploiter le plein potentiel de l'offre.

Pour y parvenir, une stratégie claire, se déclinant en objectifs concrets, est établie à partir de la vision cantonale du développement VTT. Le plan du réseau des itinéraires VTT est ensuite présenté avec les itinéraires affinés selon la méthodologie présentée. Sur la base du plan et de la stratégie, des axes d'interventions et les modalités de mise en œuvre sont définis.

⁵ Le dirt jump consiste à exécuter des figures dans les airs et sur des bosses

1.6 Étapes de l'élaboration du réseau VTT

Ce chapitre explique le processus qui a permis d'élaborer le plan du réseau des itinéraires officiels VTT.

Une des premières étapes a consisté à réaliser un sondage en 2021 auprès des pratiquants. Les résultats ont permis d'une part d'affiner le profil des usagers et, d'autre part, d'explicitier les attentes et les besoins en matière d'offre VTT.

Un inventaire des itinéraires « sauvages »⁶ et fréquemment utilisés a ensuite été réalisé. Cet inventaire a permis de recenser, sur l'ensemble du canton de Fribourg, les quelque 5'000 km d'itinéraires empruntés par les VTT et E-VTT. Cet inventaire s'appuie sur trois sources d'informations principales :

- ◆ les données provenant des itinéraires proposés par Fribourg Région, les offices de tourisme régionaux et locaux ;
- ◆ les données provenant de vététistes locaux et associations de pratiquants ;
- ◆ les données provenant de diverses plateformes et applications digitales dédiées (Komoot, Strava, Wikiloc, etc.).

Sur la base de cet inventaire et avec le concours de groupes de travail mis en place dans chaque région, une première version du réseau d'itinéraires VTT du canton de Fribourg a été établie en tenant compte :

- ◆ des itinéraires « sauvages » et autorisés et ceux en projet ;
- ◆ des itinéraires « sauvages » non autorisés à officialiser ou renaturaliser ;
- ◆ des objectifs et attentes respectives des districts et des stations ;
- ◆ des attentes et besoins des pratiquants ;
- ◆ de critères de faisabilité relatifs à la topographie, à l'accessibilité, à la sécurité, au foncier, etc.

Un des objectifs était de planifier un réseau cohérent et attractif, comprenant notamment l'ensemble des différents types d'itinéraires du système VTT ainsi que des différents groupes-cibles (chapitre 1.2.2), assurant ainsi une diversité de l'offre pour répondre à l'ensemble des publics-cible. Cette planification du réseau a été également établie dans le but d'encourager le tourisme durable et local, dans un esprit de loisir de proximité.

Une fois la première version du réseau VTT établie, il a été soumis pour approbation aux SFN et à l'Institut agricole de Grangeneuve. Les Services ont analysé le réseau en tenant compte des différentes contraintes liées à l'environnement et l'exploitation agricole dans un objectif de canalisation de la pratique pour réduire la pression sur l'environnement. Le réseau des itinéraires VTT a ensuite été adapté en fonction des remarques émises. Cette version adaptée du réseau VTT a ensuite été mise en consultation interne auprès des différents services de l'État, où leurs remarques ont été intégrées dans la dernière version de réseau d'itinéraires VTT.

C'est dans cette version que le réseau des itinéraires VTT est mis à l'enquête publique et poursuivra son processus d'officialisation pour un réseau cantonal VTT.

⁶ Itinéraire « sauvage » : itinéraire VTT existant, non officiel, emprunté régulièrement par les pratiquants

2 Volet stratégique

2.1 Stratégie cantonale de mobilité

La stratégie cantonale de mobilité fixe les objectifs de mobilité pour les vingt prochaines années, en tenant compte des grands enjeux environnementaux, de l'évolution importante de la démographie, des spécificités régionales et des impératifs sociétaux, et contient l'ensemble des itinéraires de mobilité et l'état de situation de toutes les infrastructures de mobilité qu'ils empruntent. Elle se fonde sur l'ensemble des instruments de planification prévus dans la LMob.

Ainsi, ce chapitre explique la stratégie cantonale en matière de développement VTT, faisant partie intégrante de la stratégie cantonale de mobilité.

2.1.1 Vision cantonale

Le canton de Fribourg souhaite, au travers du plan cantonal VTT, développer et officialiser un réseau VTT cohérent et attractif, canalisant la pratique et encourageant le tourisme local et les loisirs de proximité, tout en réduisant la pression sur la nature et en améliorant les conditions de cohabitation (notamment la randonnée pédestre) en responsabilisant les pratiquants. L'ambition est de placer le canton de Fribourg comme une destination reconnue en Suisse et à l'étranger pour la pratique du VTT. Les acteurs locaux bénéficieront ainsi d'une nouvelle valeur ajoutée impactant positivement l'économie locale.

Pour y parvenir, l'État a retenu des itinéraires au profit d'autres qui seront rendus à la nature, ce que fixe justement le plan du réseau des itinéraires officiels VTT. Pour ce faire, le présent plan cantonal VTT intègre un volet stratégique (chapitre 2), réunissant les axes stratégiques ainsi que les objectifs nécessaires au développement du VTT dans le Canton ainsi qu'un volet opérationnel (chapitre 3), comprenant les modalités de mise en œuvre (avec définition des tâches et des responsabilités) du volet stratégique afin d'assurer le développement d'une offre VTT durable, responsable et coordonnée. Ces valeurs sont au cœur du plan cantonal VTT.

Une offre VTT durable

Cette notion est prise en compte pour l'ensemble du développement du VTT dans le canton de Fribourg afin d'assurer la pérennité de l'offre que ce soit d'un point de vue environnemental, économique et social.

La **durabilité environnementale** consiste à gérer de manière efficace les ressources naturelles et à protéger les écosystèmes pour favoriser leur maintien, ceci aujourd'hui et à l'avenir. Dans le cadre de la planification cantonal VTT, il s'agit ainsi de :

- ◆ concevoir le réseau et les infrastructures VTT en limitant au maximum l'impact sur la nature et l'environnement ;
- ◆ mettre en place une offre sur l'ensemble du territoire de façon à limiter les déplacements motorisés tout en intégrant les moyens de transport multimodal.

La **durabilité économique** consiste à encourager la compétitivité économique, favoriser le bien-être social, accroître l'efficacité énergétique et minimiser l'utilisation des ressources. Elle s'accompagne, autant que possible, d'un découplage entre croissance et consommation de ressources. Pour y parvenir,

il s'agit de mettre en place les outils nécessaires pour assurer son fonctionnement économique à long terme, soit de :

- ◆ mettre en place un réseau de qualité dès le début du projet réduisant les charges d'entretien ;
- ◆ mettre en place les outils d'analyse et de contrôle nécessaires ;
- ◆ soutenir les projets ou les développements innovants pour se démarquer de la concurrence ;

- ◆ travailler avec des acteurs locaux et valoriser les produits du terroir ;
- ◆ sensibiliser les milieux de la restauration et de l'hôtellerie afin qu'ils s'adaptent à la clientèle cycliste et profitent de sa présence.

Enfin, la **durabilité sociale** fait référence aux actions qui soutiennent un développement en harmonie avec son environnement et plus particulièrement avec les personnes. Ainsi, il s'agit d'assurer l'intégration de toutes les parties prenantes, que ce soient les prestataires de services, les pratiquants actuels et futurs et toutes autres personnes ou entités impactées par le projet, soit de :

- ◆ mettre en place une association qui permet à tous de contribuer à l'élaboration du projet et de tirer profit de ses bénéfices ;
- ◆ offrir la possibilité à un public le plus large possible de pratiquer ou de découvrir l'activité VTT et ce quel que soit le milieu social et l'âge ;
- ◆ contribuer par l'intermédiaire de l'activité VTT à la santé et au bien-être physique et mental de la population du canton et d'ailleurs.

Une offre VTT responsable

Une offre responsable comprend non seulement le fait de réaliser un réseau d'itinéraire cohérent avec les besoins et les attentes des pratiquants mais également en tenant compte des autres intérêts en présence. En effet, le plan tient compte des intérêts de la faune et de la flore en déterminant certains itinéraires mais également en prévoyant de rendre à la nature, ou renaturaliser là où c'est nécessaire, les itinéraires non retenus (mesure A2). De même, le plan cantonal VTT encourage l'utilisation des transports publics (mesure A7). Prévoir une offre responsable entend également permettre la cohabitation entre les différents usagers (cycliste, randonneurs, cavaliers, agricole) là où cela est possible et de prévoir, lorsque cela est nécessaire pour des raisons de sécurité, des itinéraires séparés.

Une offre VTT coordonnée

Le fait de coordonner la mise en place du réseau et de l'offre du VTT en général sur l'ensemble du canton de Fribourg doit permettre d'avoir un regard complet et global sur le développement de l'activité VTT à court, moyen et long terme. Une offre coordonnée permet aussi d'assurer que chaque itinéraire, installation, équipement, action et produit puisse être pensé et mis en place de manière globale, réfléchi et ciblé.

Pour répondre aux objectifs, l'offre VTT doit également passer par une coordination avec le réseau cyclable, pour assurer la cohabitation entre usagers, ainsi que l'offre en transports publics pour favoriser le report modal et encourager leur utilisation.

Cette coordination au niveau cantonal doit aussi permettre des économies d'échelle. En effet, une coordination réalisée pour l'ensemble du territoire cantonale que ce soit au niveau des installations, du balisage, de la communication pour de la sensibilisation ou de la promotion permettra de réduire les charges et d'assurer la cohérence du réseau. De plus, le résultat, tant au niveau de l'expérience client qu'au niveau des retombées économiques ne pourra qu'être meilleur.

2.1.2 Stratégie globale

Afin de développer l'attractivité du canton de Fribourg au travers d'une offre VTT durable, responsable et coordonnée, une stratégie, basée sur la vision cantonale et développée autour de **4 axes prioritaires** a été définie. Pour préciser cette stratégie de développement de l'offre VTT, les 4 axes prioritaires s'articulent en **10 objectifs généraux**.

Bien que réparti dans les 4 différents axes, les objectifs sont interdépendants et devront être réalisés dans leur ensemble pour assurer une offre en prestations de qualité et devenir la destination VTT reconnue et attractive.

A. Réseau : un réseau VTT officiel

Contexte et stratégie

Il est impératif de coordonner la mise en place du réseau d'itinéraires VTT sur l'ensemble du canton et les différentes installations et équipements spécifiques afin de répondre aux attentes de l'État, des régions, des publics cibles, des prestataires de services et ceci en veillant à préserver l'environnement. Pour cette dernière raison, l'ensemble des itinéraires retenus (hors installations) sont des itinéraires existants et empruntés par les cyclistes.

Il s'agit du premier axe sous-tendant les trois autres puisqu'il concerne toute la partie opérationnelle de la planification cantonale. Il comprend l'officialisation des itinéraires qui forme le réseau cantonal et par extension, la gestion de ceux qui ne peuvent être plus empruntés au travers notamment de leur renaturalisation. L'officialisation d'un itinéraire passe également par son aménagement en termes d'équipements et de balisage ainsi que son entretien. Le réseau officiel comprend également les installations spécifiques VTT dont l'offre est coordonnée au niveau cantonal. Enfin, pour que le réseau soit fonctionnel, l'accessibilité aux itinéraires doit être garantie notamment au travers d'offre en transports publics et remontées mécaniques adaptée.

Objectifs généraux

- ◆ A1. Officialiser le réseau d'itinéraires VTT ;
- ◆ A2. Renaturaliser les itinéraires non officiels ;
- ◆ A3. Développer les installations pour VTT ;
- ◆ A4. Développer les équipements VTT ;
- ◆ A5. Définir un balisage et une signalétique propres à la pratique du VTT ;
- ◆ A6. Assurer l'entretien du réseau ;
- ◆ A7. Adapter l'offre transports publics / remontées mécaniques.

B. Soutenir et guider les partenaires impliqués

Contexte et stratégie

Il est primordial de collaborer avec l'ensemble des prestataires de la chaîne de services afin de créer un environnement adapté au VTT à tous les niveaux, en contribuant à la mise en place d'infrastructures spécifiques dédiées à la pratique du VTT en particulier et du cyclotourisme en général.

Effectivement, ce deuxième axe vise à la mise en réseau des différentes prestataires de services dans une association « *Fribourg Bike Friendly* » regroupant acteurs privés et publics. Le but étant de conseiller et accompagner les prestataires dans le développement du réseau qui se fera de manière coordonnée sur l'ensemble du canton grâce à cette association. Grâce à cette coordination des acteurs, de la valeur ajoutée peut être créée en développant et valorisant tout la chaîne des prestations autour de la pratique du VTT, que ce soit en termes d'hébergement, de restauration, liens vers des sites touristiques, etc. ou dans la création de produits d'appels, de forfaits et offres personnalisées.

Objectif général

- ◆ B. Soutenir et guider les partenaires impliqués ;

C. Promouvoir l'offre VTT

Contexte et stratégie

Il faut promouvoir l'activité par la mise en place des moyens de communication nécessaires dans le but de créer et de consolider l'attractivité du canton de Fribourg en tant que destination VTT, que cela soit par une plateforme digitale dédiée, des événements, manifestation phare ou d'autres acteurs.

Objectif général

- ◆ C. Promouvoir l'offre VTT ;

D. Sensibiliser les publics-cibles

Contexte et stratégie

Il faut pérenniser l'activité par la mise en place des moyens nécessaires pour assurer la cohabitation entre tous, pour sensibiliser et pour responsabiliser les pratiquants, mais aussi pour assurer financièrement et en termes de ressources le développement du projet à long terme.

Objectif général

- ◆ D. Sensibiliser les publics cibles ;

2.2 Stratégie ciblée

Chacun des objectifs généraux découlant des 4 axes prioritaires font l'objet d'une description détaillée avec une mise en contexte et quel est leur stratégie cantonale propre pour les atteindre. Il en découle des objectifs spécifiques dont certains sont repris dans le volet opérationnel, en détaillant leurs modalités de mise en œuvre.

Ainsi, chaque sous-chapitre correspond à un objectif général qui est détaillé selon la même structure : contexte, stratégie et objectifs spécifiques.

A1. Officialiser le réseau d'itinéraires VTT

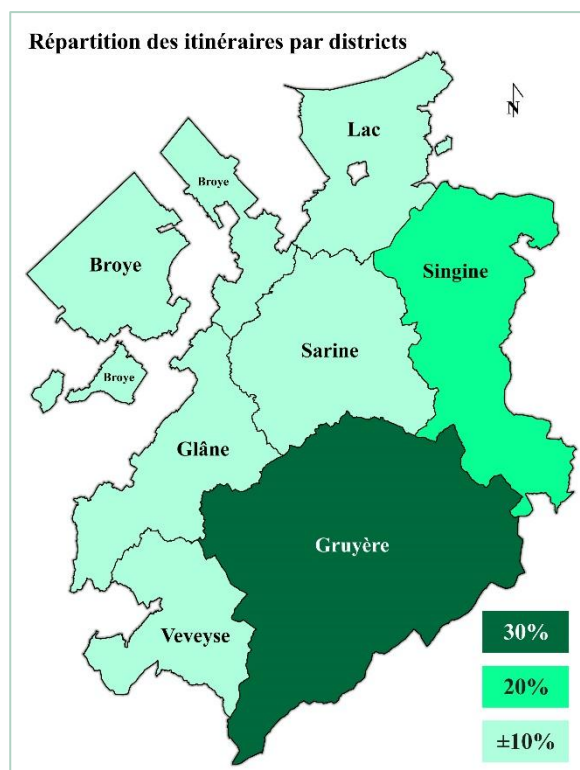
Contexte

Après consultation des Services cantonaux, le réseau cantonal VTT planifié compte environ 2'500 km d'itinéraires dans le Canton, soit plus de 130 parcours différents. Ces parcours sont répartis dans les différents districts du canton. Cette répartition est une projection souhaitée en fonction des caractéristiques propres à chaque district. (topographie, destination touristique, etc.). L'ensemble de ces itinéraires constituent le « réseau de base » VTT du canton qui sera référencé sur SuisseMobile dont certains itinéraires seront estampillés selon les trois catégories du système VTT : les itinéraires nationaux, régionaux, locaux.

Objectif spécifique général

- ♦ Planifier un réseau d'itinéraires VTT attractif et coordonné dans le canton de Fribourg ;

Pour ce premier objectif spécifique général, qui concerne les itinéraires VTT et donc le cœur de cette planification, un découpage a été effectué selon les trois catégories principales d'itinéraires.



Itinéraire national

Contexte

Disposer d'un itinéraire national sur son territoire, c'est bénéficier d'une visibilité assurée à l'échelle nationale et au-delà. Ces parcours étant de plus en plus prisés par les vététistes, ils sont empruntés tant pour le loisir de proximité que par les touristes étrangers qui souhaitent découvrir le pays, une région. Parcourir ces itinéraires nécessite plusieurs jours, si bien qu'ils contribuent grandement à prolonger les durées de séjours, ceci au profit de l'économie locale et régionale.

Le Panorama Bike relie Rorschach (lac de Constance) à Montreux (lac Léman), sur une distance totale de 450 km. Cet itinéraire compte 67 km sur le territoire fribourgeois, en passant par Schwarsee, Charmey et Les Paccots. Près de la moitié de ces 67 km empruntent des routes goudronnées et leurs équipements ne sont pas toujours adaptés au VTT. L'itinéraire ne répond donc pas de manière idéale aux attentes actuelles des vététistes.

Stratégie

Le parcours suscite néanmoins un intérêt important et il est fréquemment parcouru. En faire un parcours modèle, une vitrine pour l'offre VTT dans le canton serait un atout indéniable. Il devrait donner envie de revenir dans le canton pour découvrir de manière plus approfondie son offre VTT et touristique en général. Cet itinéraire sera ainsi amélioré au travers de cette planification cantonale.

Objectifs spécifiques

- ◆ Ajuster le tracé global de l'itinéraire sur le canton de Fribourg pour le rendre plus attractif et sécurisé en limitant les portions sur goudron ;

Itinéraires régionaux

Contexte

À ce jour, aucun itinéraire régional n'est proposé dans le canton de Fribourg. Or, ces itinéraires régionaux jouent un rôle de produits d'appel. Ils offrent la possibilité de découvrir toute une région ou l'ensemble du canton de manière responsable. Ils permettent également de répondre aux besoins d'un challenge plus exigeant ou de grands tours sur plusieurs jours. Ces itinéraires contribuent tant au développement économique des régions qu'ils traversent qu'au canton.

Stratégie

Le développement de trois itinéraires est donc proposé dans ce plan cantonal VTT.

Objectifs spécifiques

- ◆ Développer l'itinéraire le Tour des Préalpes reliant toutes les stations de remontées mécaniques du canton ;
- ◆ Développer l'itinéraire le Tour des Grands Lacs faisant le tour du canton en passant par tous les districts ;
- ◆ Officialiser l'itinéraire de la course BerGiBike passant par le sommet de la Berra et du Gibloux.

Itinéraires locaux

Contexte

Les itinéraires locaux sont le corps de l'offre VTT d'une région et d'un canton. Très variés par rapport aux difficultés physiques et techniques, ils sont conçus en tenant compte de la topologie du terrain, des attentes des régions, des localités et de leurs particularités. Les itinéraires locaux permettent de répondre de manière très précise aux attentes de l'ensemble des publics cibles (indigènes et touristes). Proposer des itinéraires locaux sur l'ensemble du canton de Fribourg donne la possibilité aux locaux de s'adonner à leur loisir au départ de la maison et aux touristes depuis leur lieu de résidence temporaire.

Stratégie

La définition des itinéraires locaux passe par une analyse des différentes régions constitutives du canton de Fribourg qui peuvent être associées à un découpage par district. Effectivement, chaque district dispose de spécificités qui leur sont propres et l'offre en itinéraires locaux développée les a prises en compte. Ces spécificités sont relatives notamment à la topographie variable dans chaque district, la présence de point d'intérêt et d'éléments paysagers intéressants (Préalpes, forêt, lac). La présence de station et de remontées mécaniques exerce également une influence dans le développement de l'offre, de même que la présence de clubs, associations et courses déjà établies dans certaines régions du canton.

Ainsi, les itinéraires locaux doivent être développés dans une logique de pouvoir offrir une expérience complète et diversifiée sur l'ensemble du canton, tant en termes de pratiques et de difficultés différentes que de publics-cibles différents, avec une volonté également de pouvoir relier différents itinéraires entre eux sur plusieurs districts.

Les objectifs spécifiques des itinéraires locaux sont ainsi propres à chaque district.

Objectifs spécifiques par district				
District	Nombre d'itinéraires	Pratique	Public-cible	Autres dispositions
Broye	Développer 4-6 itinéraires dont 1-2 estampillés SuisseMobile	Loisirs de proximités et touristes dans la région d'Estavayer-le-Lac et Cheyres-Châbles	Familles, randonneurs VTT et adeptes de Cross-Country	-
Glâne	Développer 7-8 itinéraires dont 2-3 estampillés SuisseMobile	Enduro et Freeride	Familles, randonneurs VTT et enfants adeptes du VTT	-
Gruyère	Développer près de 25 itinéraires dont 5-8 estampillés SuisseMobile	Tous types de pratiques avec dominance pour All Mountain, Enduro et Cross-Country	Tous les publics-cibles	Améliorer l'accessibilité aux itinéraires et l'accessibilité entre ceux dans les Préalpes
Lac	Développer 8-9 itinéraires dont 3 estampillés SuisseMobile	Tour, All Mountain, Enduro avec des itinéraires exigeants	Familles et randonneurs VTT	-
Sarine	Développer 15 itinéraires dont 3-4 estampillés SuisseMobile	Tour, All Mountain, Enduro et Cross-Country	Tous les publics-cibles	- Officialiser le parcours de la course « Le Glèbe Bike » - Améliorer les équipements dans la périphérie de Fribourg pour les besoins du Cross-Country, All Mountain et Enduro (moindre mesure)
Singine	Développer près de 20 itinéraires dont 3-6 estampillés SuisseMobile	Tous types de pratiques avec dominance pour All Mountain et Enduro dans la région de Plasselb et Planfayon	Tous les publics-cibles	- Officialiser les parcours de courses « Sense Bike » et « Schwyberg Bike » - Développer des itinéraires reliés à ceux en Gruyère par les Préalpes
Veveyse	Développer 10-12 itinéraires dont 3-4 estampillés SuisseMobile	- Tour dans la plaine de la Verrerie, via Châtel-St-Denis - All Mountain et Enduro dans la région de Rathvel et des Paccots	Tous les publics-cibles	Améliorer l'accessibilité aux itinéraires Enduro et Freeride durant la période estival

A2. Renaturaliser les itinéraires non officiels

Contexte

La planification du réseau cantonal VTT permet de définir où il est possible de pratiquer le VTT et par extension, là où sa pratique n'est pas ou plus possible. Effectivement, sans cadre clair à la pratique, les pratiquants circulent là où bon leur semble, créant parfois des situations de conflits d'usages et des problèmes de sécurité avec des piétons ou portant préjudice à la faune et la flore en présence. Ainsi, il s'agira de cadrer la pratique afin de limiter l'activité là où elle planifiée et de renaturaliser les tracés non officiels au travers de diverses mesures.

Stratégie

Des expériences vécues en Suisse et à l'étranger ont permis de constater que le fait de proposer des itinéraires VTT attractifs sur un territoire permettait de canaliser la grande majorité des pratiquants sur ces parcours. De ce fait, les vététistes sont beaucoup moins, voire plus du tout présents dans les zones où ils ne sont pas ou plus les bienvenus. En plus de proposer des parcours attractifs, le balisage systématique des itinéraires permettra de diriger les pratiquant sur ceux-ci.

Ces mesures permettront de libérer les zones où la pratique du VTT n'est pas ou plus adaptée et donc de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour permettre la renaturalisation du terrain. En effet, cela contribuera à canaliser les pratiquants puisqu'elles ne seront plus praticables.

Un accent devra être mis sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux afin que les usagers puissent comprendre les raisons pour lesquelles ces parcours n'ont pas été conservés.

Cette campagne de sensibilisation (mesure D1), mise en place dès le début du projet, permet aussi d'éduquer les pratiquants aux règles et principes de base que l'on retrouve dans le code national VTT établi en 2022.

Objectifs spécifiques

- ◆ Canaliser les pratiquants avec l'officialisation d'itinéraires VTT attractifs et balisés ;
- ◆ Dans la mesure du possible, rendre à la nature ou, au besoin renaturaliser les itinéraires non officialisés ;
- ◆ Développer une stratégie de communication pour sensibiliser aux enjeux de biodiversité liée à la pratique du VTT dans les forêts.

A3. Développer les installations pour VTT

Contexte

Comme explicité dans le chapitre 1.3.2, les installations pour VTT ne répondent pas aux attentes des pratiquants dans le sens où l'offre reste disparate et non coordonnée, et ce malgré plusieurs projets en cours de développement. Le développement reste très faible dans les stations et certaines installations existantes sont à assainir. L'intégration des installations pour VTT dans cette planification cantonale va permettre d'assurer un développement cohérent et complémentaire aux itinéraires VTT.

Stratégie

Le canton souhaite soutenir et inciter le développement d'installations pour VTT, notamment dans les pôles touristiques et les zones propices à l'activité. Ces dernières sont peut-être moins évidentes à identifier, mais les zones urbaines, où l'on pratique le vélo « loisir » et le VTT Tour ne sont pas à négliger. Des installations pour VTT dans ces secteurs contribueront à la démocratisation de la pratique et à l'amélioration des compétences des cyclistes.

Une coordination au niveau cantonal doit permettre la mise en place d'infrastructures sûres et adaptées, mais aussi d'assurer une diversité dans l'offre et permettre une répartition équilibrée à l'échelle du canton. Il est non seulement nécessaire de considérer les intérêts de chaque région, mais aussi de répondre aux attentes des pratiquants et des différents publics-cibles qu'ils constituent. Le développement du VTT dans les stations avec remontées mécaniques, fait partie également de ces installations spécifiques.

Des outils doivent être mis à disposition des porteurs de projets afin de faciliter leurs démarches et d'harmoniser l'offre à l'échelle du canton. Le réseau d'itinéraires VTT devra permettre d'accéder à ces installations spécifiques, d'où l'importance encore une fois d'un développement coordonné à tous les niveaux.

Objectifs spécifiques généraux

- ◆ Favoriser l'implémentation d'installations VTT dans chaque région et davantage encore dans les zones touristiques où les attentes sont plus importantes.
- ◆ Localiser les projets d'installations pour VTT le long ou à proximité des itinéraires officiels VTT.
- ◆ Établir une fiche technique pour la procédure.

À l'instar des itinéraires VTT locaux, des objectifs spécifiques par district et stations des Préalpes sont détaillés et découlent de l'analyse de l'état des lieux. En l'état, seuls les districts et stations qui ont le potentiel et le besoin d'installations font l'objet d'objectifs spécifiques.

Il s'agit essentiellement d'objectifs d'analyse d'opportunité de développement d'installation et d'objectifs spécifiques à des installations existantes ou en lien avec des itinéraires VTT ou stations des Préalpes.

Objectifs spécifiques par district et station		
District / Station	Analyser l'opportunité de développer :	Autres dispositions :
Broye	Proposer une installation complémentaire type pumptrack – bikepark dans la région d'Estavayer-le-Lac	-
Gruyère	- une offre intérieure ; - un flowtrail ou singletrail reliant le col de Jaun au village ; - un flowtrail reliant la station Moléson-Village à la plaine ; - des pistes Enduro dans les régions des Alpettes, Intyamou, vallée de la Jogne, la Berra et du Gibloux.	- Améliorer l'accessibilité à vélo au Bike Track de Vaucens depuis Bulle ; - Assurer l'entretien du parcours VTT de la forêt de Sautaux pour pérenniser son installation.
Lac	Une partie « bike » à l'Expodrom de Montilier	- Concrétiser le projet de pumptrack à Morat ; - Concrétiser le projet de skillspark à Courgevaux.
Sarine	- une pumptrack sur le territoire du Grand Fribourg ; - une offre intérieure à Forum Fribourg ; - un bikepark ou skillspark au siège de l'entreprise Scott Sports SA à Givisiez ; - des pistes enduro dans les régions de la Berra, du Gibloux, Treyvaux et le Mouret.	- Assainir et améliorer la pumptrack de Marly ; - Aménager les itinéraires de la Combent en bikepark – skillspark pour relier la Berra et Treyvaux.
Singine	- une zone de freeride avec des modules « north shore »⁷ ; - un skillspark dans la région de Guin.	Assainir la pumptrack de Planfayon.
Veveyse	Des installations type bikepark – skillspark destinées à un public plus expérimenté	-
La Berra	Deux nouvelles pistes, une bleue et une noire, pour compléter l'offre de la station	-
Charmey	Des installations type pumptrack – skillspark destinées à un public tous niveaux	-
Jaun	- 2-4 singletrails typés enduro entre Musersbergli et la station de départ du télésiège ; - un flowtrail dans le même secteur pour les vététistes moins expérimentés.	-
Moléson	Un flowtrail permettant un retour en station, voire jusqu'en Gruyères	-
Les Paccots / Rathvel	- un skillspark et un flowtrail aux Paccots, secteur lac des Joncs ; - un skillspark orienté famille à Rathvel, secteur cabane du Petit Oiseau ; - des pistes enduro.	Adapter les remontées mécaniques «Les Vérollys» et de Rathvel pour l'utilisation des VTT

⁷ Passerelles en bois

A4. Développer les équipements VTT

Contexte

Pour proposer des itinéraires et des installations VTT de qualité, il est primordial de les équiper de manière adéquate. Passages de clôtures adaptés, bornes de recharge pour E-VTT, stations de lavage pour vélos, supports à vélos et sets d'outillage de réparation font notamment partie de ces équipements nécessaires. En effet, proposer un itinéraire sur des chemins très attractifs ne suffira pas à satisfaire les pratiquants si, faute d'équipements appropriés.

Stratégie

Mettre en place des équipements adéquats, faciles d'utilisation et avec un maximum d'uniformisation sur l'ensemble du territoire du canton de Fribourg doit permettre de contribuer largement à la réussite de l'expérience client durant son séjour.

La mise en place de ces équipements a pour objectif de favoriser de manière indéniable la qualité des services proposés par l'ensemble des acteurs et prestataires de services concernés par la pratique du VTT et dès lors de contribuer à leur essor économique. Pour ces raisons, leur implémentation doit être incitée et soutenue par l'État. Leur implémentation doit être définie en lien avec le réseau d'itinéraires, avec celui des transports publics et avec l'attractivité de l'offre en présence. Leur implémentation sur d'autres sites secondaires permettrait de répondre directement aux attentes des prestataires concernés (cf. B. Soutenir et guider les partenaires impliqués).

Objectifs spécifiques

- ◆ Analyser les besoins, en fonction du réseau, d'équiper ou assainir les équipements nécessaires à la pratique ;

Sur l'ensemble du canton : aux emplacements stratégiques sur les itinéraires VTT et notamment dans les chefs-lieux des 7 districts, les gares, les principaux sites touristiques, les stations avec remontées mécaniques et aux abords de certains hôtels, restaurants et buvettes d'alpages :

- ◆ Mettre en place 50 bornes de recharge ;
- ◆ Mettre en place des supports à vélo ;
- ◆ Mettre en place 20 stations de lavage ;
- ◆ Mettre en place des sets d'outillage ;

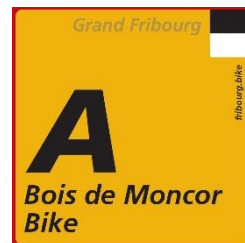
A5. Définir un balisage et une signalétique propres à la pratique du VTT

Contexte

C'est un aspect très important du réseau d'itinéraires et des installations VTT. Il permet de guider les pratiquants sur les chemins officiels et de les canaliser de manière plus efficace. Dans le canton de Fribourg, où le réseau VTT officiel est quasiment inexistant, il contribuera aussi à faciliter la cohabitation entre usagers. L'absence de balisage VTT peut faire penser que la pratique n'y est pas possible ou, au contraire, autorisée partout, ce qui peut engendrer des conflits entre usagers. Y remédier contribuera grandement à informer les usagers que certains chemins sont à partager. De plus, le monitoring permettra d'avoir un retour d'expérience des usagers sur les conditions de cohabitation.

SuisseMobile a mis au point, pour les itinéraires qui sont actuellement répertoriés sur sa plateforme, un système de balisage et d'identification des itinéraires très efficace. Ce système définit :

- ◆ La forme, la taille et la couleur du panneau de base
- ◆ La couleur et le pictogramme pour reconnaître facilement tous les itinéraires VTT
- ◆ Un drapeau pour identifier la région
- ◆ Un système d'identification des itinéraires pour identifier quel est le type d'itinéraire :
 - 1 chiffre : pour les itinéraires nationaux ;
 - 2 chiffres : pour les itinéraires régionaux ;
 - 3 chiffres : pour les itinéraires locaux ;
 - 1 lettre et nom faisant référence à un district, lieu-dit ou station : pour le reste des itinéraires du « réseau de base ».



Stratégie

Afin de faciliter la cohabitation entre usagers et de veiller à la canalisation des pratiquants sur les itinéraires, il est nécessaire de baliser les itinéraires. Une collaboration avec SuisseMobile ainsi qu'une réflexion à l'échelle du canton de Fribourg a permis de proposer un nouveau système de balisage pour le réseau de base.

Il est primordial que sur le terrain, l'identification doit être efficace, de façon à être facilement et rapidement reconnue. Il est en effet important que les utilisateurs puissent s'orienter tout en roulant, d'un simple regard vers l'indicateur, ceci même à une vitesse qui pourrait être relativement élevée. Pour ce faire, il convient de mettre en place un système d'identification simple sur les indicateurs. Une coordination avec SuisseMobile permettra de référencer sur leur plateforme certains itinéraires VTT.

Les installations pour VTT doivent également disposer de leur propre système de balisage, basé sur ce qui se fait sur les pistes de ski en hiver, avec, notamment, une identification claire du niveau de difficulté.

Objectifs spécifiques

- ◆ Assurer le balisage des itinéraires VTT et des installations pour VTT selon le système d'identification ;
- ◆ Assurer une coordination avec SuisseMobile pour le référencement sur leur plateforme des itinéraires VTT « best of ».

A6. Assurer l'entretien du réseau

Contexte

Officialiser des itinéraires et créer des infrastructures constituent une première étape. Coordonner et organiser leur entretien de manière efficace afin d'assurer la qualité du réseau d'itinéraires et des installations pour VTT sur le long terme est tout aussi important. La sécurité sur les itinéraires et les installations dépend également de leur entretien. De plus, un entretien approprié permet également d'assurer la pérennité des itinéraires et installations.

Selon les expériences d'autres destinations, les charges annuelles d'entretien s'élèvent entre 5 et 8% du montant investi lors de la réalisation, pour autant que celle-ci ait été réalisée de manière qualitative. Si ce n'est pas le cas, les frais d'entretien peuvent monter jusqu'à 20 à 25% de l'investissement. Il vaut donc la peine de consacrer également davantage de temps et de moyens dans la planification et la construction d'un itinéraire ou d'une installation de qualité. Les investissements entrepris lors de la réalisation constituent ainsi également un levier permettant de contenir les futures charges d'entretien, la rentabilité en sera que meilleure et la durabilité plus grande.

Stratégie

L'entretien des itinéraires et installations pour VTT et les charges qui en découlent doivent être gérés à deux niveaux. Premièrement, plusieurs facteurs vont permettre de contenir les charges d'entretien au moment de la réalisation : il conviendra notamment de planifier méticuleusement l'itinéraire en fonction de sa typologie et des objectifs fixés, en fonction de la topographie car plus un chemin est pentu, plus son coût d'entretien sera élevé. Une attention particulière doit également être portée sur le choix des matériaux. Effectivement, dans une optique de durabilité des infrastructures, investir plus au début pour une bonne qualité de construction garantira des coûts d'entretien maîtrisés.

Deuxièmement, pour assurer l'entretien et gagner en efficacité, une fois les itinéraires et installations réalisés, des outils d'accompagnement devront être mis en place. Ils doivent notamment permettre de signaler rapidement un problème sur un chemin, car plus rapide est l'intervention, plus facile est la remise en état.

Objectifs spécifiques

- ◆ Planifier judicieusement la réalisation des itinéraires et installations pour VTT pour l'obtention d'infrastructures durables et ne nécessitant que des coûts d'entretien limités ;
- ◆ Mettre en place des outils pour assurer un contrôle et un entretien efficaces des itinéraires et installations pour VTT.

A7. Adapter l'offre transports publics / remontées mécaniques

Contexte

Compte tenu et des exigences légales, tout projet de développement d'infrastructure doit tenir compte de ses propres incidences sur la mobilité. Afin de faciliter l'accès aux itinéraires VTT tout en évitant une utilisation excessive de véhicules individuelles motorisés, les pratiquants doivent être sensibilisés à l'impact de leurs déplacements et incités à utiliser les entreprises de transport. Mais ce report modal n'est possible que si les vététistes ont la possibilité d'emprunter les transports publics (TP) avec leurs vélos.

Offrir un tel service dans le canton de Fribourg permettra de gagner en attractivité autant pour les entreprises de transport que pour les cyclistes. Tous les bus et les trains n'ont pas besoin d'être équipés de solutions pour assurer le transport des vélos, mais ils doivent l'être aux bons endroits et aux bons moments, tout en assurant une capacité d'accueil suffisantes.

De même, les remontées mécaniques (RM) peuvent faciliter l'accès à certains itinéraires d'altitude pour autant que leurs installations soient adaptées au transport de vélos. Dans les Préalpes, la pratique du VTT s'étend en principe de début mai à la fin octobre, soit six mois par année au minimum : le potentiel pour les RM est donc très intéressant.

Stratégie

Pour améliorer l'accessibilité aux itinéraires et ainsi répondre aux attentes et besoins, les entreprises de transports et les stations avec RM doivent être intégrées au processus de développement du réseau VTT. Le départ d'itinéraires VTT depuis les zones à importante densité démographique doit figurer parmi les critères d'évaluation qui permettront de développer un réseau cohérent. Ainsi, il est nécessaire de collaborer entre prestataires « mobilité » afin de permettre aux usagers d'une part de pouvoir transporter leur vélo et d'autre part de voyager facilement (minimum de changement, temps de trajet raisonnable). Il est dès lors important de pouvoir bénéficier d'un réseau, d'infrastructures et de transports publics aussi adaptés que possible au réseau des itinéraires et installations pour VTT.

Objectifs spécifiques

- ◆ Prendre en compte la localisation des lignes et arrêts de transports publics stratégiques pour développer le réseau des itinéraires et installations spécifiques VTT ;
- ◆ Intégrer les prestataires de services de mobilité et les exploitants de remontées mécaniques pour améliorer le transport des vélos et l'accessibilité aux itinéraires et installations spécifiques VTT.

C. Promouvoir l'offre VTT

Contexte

En développant un réseau d'itinéraires et d'installations VTT, l'objectif est de créer des prestations adaptées pour les pratiquants et de la valeur ajoutée pour l'ensemble des prestataires de service concernés de près ou de loin par la pratique du VTT. Il s'agira de compléter et de valoriser cette chaîne de prestations nécessaires aux pratiquants pour proposer une expérience VTT réussie. Les différents produits et services annexes développés autour du VTT pourront prendre la forme de produits d'appels, de forfaits, d'offres personnalisées par exemple.

Ainsi, il est important de communiquer sur cette nouvelle planification cantonale VTT et de promouvoir la pratique pour développer son attractivité et contribuer à sa commercialisation. Pour favoriser cela, l'État devra soutenir et offrir les conditions-cadres nécessaires.

Stratégie

La promotion de l'offre VTT passe par deux axes principaux : une plateforme digitale d'informations et l'organisation d'une manifestation phare.

Un site internet dédié et coordonné par l'UFT (www.bikeinfr25.ch) se révèle le moyen de communication le plus approprié pour mettre en avant le VTT dans un premier temps. Pour en assurer l'utilisation, il est primordial qu'il apporte une certaine plus-value en regroupant l'ensemble des produits et services, en renseignant les pratiquants au travers d'informations utiles et évolutives (itinéraires et installations officiels, équipements disponibles, accessibilité en TP, etc.) ainsi qu'en leur offrant des possibilités de réservations (hébergements, restauration, etc.). Ainsi, il s'agit de développer le site internet dédié au VTT pour centraliser ces informations et répondre aux différents besoins des pratiquants ainsi qu'à l'ensemble des prestataires de services, assurant ainsi la promotion de l'offre.

En parallèle, la communication auprès des régions, communes et acteurs politiques reste nécessaire afin de les sensibiliser à l'activité du VTT, à l'importance de son développement ainsi que d'explicitier le rôle et les responsabilités de chacun. Par la suite, la communication pourra s'étendre à tous types de canaux de communications jugés pertinents (réseaux sociaux, ambassadeurs, etc.) ou au travers du développement d'une marque pour la destination VTT Fribourg.

Hormis quelques épreuves de Cross-Country et de Downhill, le canton de Fribourg ne dispose pas d'événements majeurs récurrents. L'organisation d'un nouvel événement récurrent d'importance nationale ou internationale permettrait de mettre en avant le canton comme destination phare pour la pratique du VTT. Pour assurer la promotion, le choix du type d'événement doit être judicieux en reflétant les valeurs et l'offre disponible dans le canton tout en bénéficiant d'une bonne couverture médiatique.

Pour mettre sur pied de tels événement et en assurer leur pérennité, il est nécessaire de mettre en place un comité d'organisation professionnel.

Objectifs spécifiques

- ◆ Développer le site internet dédié www.bikeinfr25.ch pour l'organisation et la promotion du VTT permettant la commercialisation de l'activité ;
- ◆ Réaliser des séances d'informations à la population, aux communes et régions ;
- ◆ Étudier la possibilité de développer une marque pour la destination VTT Fribourg et d'étendre la stratégie de communication à d'autres canaux ;
- ◆ Étudier les possibilités de développer dans le canton une course de VTT, un événement populaire ou de grande envergure ;
- ◆ Constituer un comité d'organisation professionnel pour la concrétisation d'un événement récurrent.

D. Sensibiliser les publics-cibles

Contexte

Les vététistes n'ont pas attendu la mise en place de parcours officiels VTT pour pratiquer leur activité. Ce qui peut provoquer naturellement des conflits de cohabitation entre usagers, soit des problèmes de sécurité. Des préjudices à la faune et la flore peuvent également survenir. Avec la planification cantonale VTT, le cadre est donné à la pratique et les itinéraires officialisés offriront un terrain de jeu attractif et légal aux vététistes, ce qui permettra d'améliorer la situation. Cependant, pour le développement d'un réseau et de prestations VTT s'inscrivant dans la durée dans le canton de Fribourg, un important travail de sensibilisation auprès des vététistes ainsi que des autres usagers est nécessaire. Il sera soutenu par un monitoring visant à notamment disposer d'un retour des expériences des usagers (randonneurs, vététistes, agricoles etc.).

Effectivement, il est primordial de communiquer les bonnes pratiques que ce soit sur l'importance de préserver l'environnement, sur la cohabitation entre usagers (vététistes et randonneurs) ainsi qu'au respect des principales règles de comportement. Pour ce faire, il est nécessaire de mener des actions ciblées.

Inculquer aux vététistes les règles en matière de pratique de l'activité, qu'elles soient nouvelles ou déjà existantes, est un processus continu. Plus rapidement le processus sera lancé, plus vite les résultats se feront sentir. Ainsi des premières actions de sensibilisation ont déjà été entreprises dès le début du projet et doivent continuées d'être menées. Un slogan a notamment été créé pour inciter au respect (ci-contre).



Stratégie

Afin d'avoir une pratique du VTT adaptée et respectueuse, la sensibilisation des publics cibles doit être faite au travers d'actions ciblées qui assurent une communication efficace des règles en la matière. Cette communication propre à la thématique de sensibilisation doit être intégrée à la stratégie de communication 360° (cf. objectif général C1, p.34) et se faire à plusieurs niveaux : sur le site internet dédié, sur les réseaux sociaux et principalement sur les itinéraires et installations spécifiques VTT.

Cette sensibilisation, au travers des divers moyens qui seront mis en place, est un effort qui devra s'inscrire sur le long terme et pourra s'atténuer qu'une fois les résultats en matière de cohabitation et de respects des différentes règles établies seront probants. La sensibilisation devra être réfléchie et adaptée en fonction des besoins, qui seront certainement différents d'une région à l'autre, d'un public cible à l'autre et qui vont évoluer dans le temps.

Objectifs spécifiques

- ◆ Assurer la cohabitation, le respect et la sécurité en développant et communiquant une réglementation destinée aux pratiquants ;
- ◆ Mettre en place de la signalétique d'information et de sensibilisation complémentaire au balisage sur les itinéraires VTT ainsi que dans des endroits stratégiques (gares, chefs-lieux, départs et arrivées des RM, etc.) ;
- ◆ Communiquer les 6 règles de base pour vététistes du code national VTT⁸ ;
- ◆ Réaliser et diffuser des capsules vidéo, traitant de sujets importants liés au respect.

⁸ [Code éthique du VTT - Swiss Cycling Guide \(swiss-cycling-guide.ch\)](http://swiss-cycling-guide.ch)

3 Volet opérationnel

Le volet opérationnel décrit les modalités de mise en œuvre des objectifs spécifiques détaillés dans chaque objectif général de l'axe prioritaire *A. Réseau : un réseau VTT officiel*. En effet, seul cet axe fait l'objet de mesures puisque la stratégie et objectifs spécifiques des trois autres axes prioritaires, *B.*, *C.* et *D.*, n'appellent pas de mesures spécifiques. Il en va de même pour les objectifs généraux *A6. Assurer l'entretien du réseau* et *A7. Développer l'offre transports publics / remontées mécaniques*, qui ne sont, de ce fait, pas traités dans le volet opérationnel.

Chacun des objectifs généraux fait l'objet d'une courte description et est suivi des modalités de mise en œuvre avec la précision des organes responsables et des instances concernées.

A1. Officialiser le réseau d'itinéraires VTT

Description

Les itinéraires VTT sont pour la plupart déjà existants et praticables. C'est donc l'approbation du Plan cantonal des itinéraires VTT qui concrétise l'officialisation de ceux-ci. Les itinéraires qui n'auront pas été officialisés par l'approbation du plan devront faire l'objet d'un plan d'infrastructures de mobilité (PIM). Il en va de même pour tout nouvel itinéraire VTT (sous-entendu, itinéraire non planifié au Plan cantonal).

Mise en œuvre

- ◆ Approuver le plan du réseau des itinéraires VTT pour officialiser le réseau d'itinéraires VTT.
 - Organe(s) responsable(s) : DIME
- ◆ Pour tout nouvel itinéraire VTT non-figurant au Plan cantonal : élaborer un PIM et adapter le Plan cantonal en cas de préavis favorable des Services cantonaux.
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes et/ou tiers porteurs de projet

A2. Renaturaliser les itinéraires non officiels

Description

L'officialisation des itinéraires VTT et par extension leur balisage permet de canaliser les pratiquants. Les itinéraires non officiels se retrouvent ainsi moins fréquentés et la nature pourra reprendre ses droits. Cependant, il s'agit de s'assurer que cette renaturalisation se concrétise bel et bien et que les infrastructures qui ont pu être mises en place soient retirées.

Mise en œuvre

- ◆ Réaliser un monitoring pour assurer un suivi.
- ◆ Définir une stratégie identifiant les itinéraires non officialisés à renaturer, en tenant compte des réseaux de mobilité et politiques connexes
- ◆ Etablissement d'un plan d'action comprenant notamment des mesures de renaturation, de retrait des infrastructures etc.
 - Instance(s) concernée(s) : Service des forêts et de la nature (SFN) (organe responsable), UFT, Communes

A3. Développer les installations pour VTT

Description

La stratégie cantonale des installations pour VTT identifie les besoins d'implantation des différentes installations VTT dans chaque région et zones touristiques du Canton. Cette stratégie se veut complète et coordonnée à l'échelle cantonale et sa concrétisation dépend des initiatives privées et communales.

Les installations pour VTT peuvent être distinguées entre les installations « ponctuelles » type pumptrack, skillspark, etc. et les installations « linéaires » type flowtrail, freeride, etc.

Mise en œuvre

- ◆ Assurer le suivi du développement des installations pour VTT afin de garantir une offre complémentaire et coordonnée à l'échelle du Canton.
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes et/ou tiers porteurs de projet
- ◆ Pour les installations linéaires officielles non réalisées : élaborer un PIM.
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes et/ou tiers porteurs de projet
- ◆ Pour toute nouvelle installation linéaire non-figurant au Plan cantonal : élaborer un PIM et adapter le Plan cantonal en cas de préavis favorable des Services cantonaux.
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes et/ou tiers porteurs de projet
- ◆ Pour toute installation ponctuelle : constituer un dossier de demande de permis de construire.
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes et/ou tiers porteurs de projet

A4. Développer les équipements VTT

Description

La stratégie démontre à quel point il est primordial d'avoir des équipements adaptés sur les itinéraires et installations VTT afin de garantir la qualité de l'offre. Ces équipements, judicieusement localisés, sont implémentés par les Communes et/ou tiers porteurs de projet où l'UFT et l'Association *Fribourg Bike Friendly*, jouent un rôle d'incitateur et de soutien pour leur mise en place.

Mise en œuvre

- ◆ Encourager la mise en place des équipements VTT, au travers de mesures spécifiques (guide des bonnes pratiques, catalogue d'équipements à prix préférentiels, etc.).
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Association *Fribourg Bike Friendly*

A5. Définir un balisage et une signalétique propres à la pratique du VTT

Description

Le balisage des itinéraires selon le système VTT est assuré par l'UFT pour la pose des indicateurs et par les Communes pour le reste. Il sera accompagné par un monitoring qui permettra de notamment de disposer d'un retour d'expérience direct des usagers (randonneurs, vététistes, agriculteurs etc.) qui sera utile pour affiner le balisage des réseaux et la sensibilisation (axe stratégique B).

Mise en œuvre

- ◆ Poser le balisage des itinéraires et installations VTT officialisés selon le système d'identification ;
- ◆ Monitoring de la pratique du VTT
 - Instance(s) concernée(s) : UFT (organe responsable), Communes